

*Un nouveau numéro de Santé Ensemble consacré aux compétences psycho-sociales, les fameuses CPS ?
Oui oui oui...*

Car, décidément, quelque chose est en train de se passer, qui est vraiment important : non seulement pour la santé publique, mais aussi pour le devenir des jeunes générations.

On sait désormais, de façon stable, que le renforcement de ces CPS, lorsque les programmes sont conduits avec rigueur et respect des bonnes méthodes, est un moyen efficace, durable, robuste, de prévenir de nombreuses difficultés en santé – notamment pour les jeunes et les enfants. On sait aussi que cela a un véritable effet sur l'apprentissage et la vie sociale.

Aujourd'hui, des secteurs entiers de la société ont envie de s'engager dans cette voie, aux côtés des acteurs de la promotion de la santé. C'est nouveau, et c'est peut-être décisif. Cette lettre est à leur disposition, symbole de l'engagement des équipes de l'Agence à leurs côtés.

Luc Ginot

Directeur de la Santé Publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

• Les Compétences psycho-sociales en 2025, où en est-on ? •

► Le développement des CPS est reconnu comme un levier stratégique de santé publique : non seulement c'est la prévention la plus efficace des comportements à risque ou des difficultés en santé mentale, mais c'est aussi une démarche facilitant le bien-être, la réussite scolaire, l'insertion professionnelle.

En favorisant le développement, l'autonomie et le pouvoir d'agir (empowerment), ainsi que le fonctionnement psychologique et la qualité des interactions sociales, les CPS jouent un rôle déterminant dans la santé et la réussite scolaire.

Ces compétences peuvent être développées à tout âge, mais en prévention, elles sont mises en place particulièrement chez les enfants et les jeunes.

Priorité dans plusieurs politiques publiques dédiées à la jeunesse depuis 2022, une stratégie nationale vise à promouvoir les CPS chez les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans. Co-pilotée par les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale, cette démarche s'étale sur quinze ans (2022-2037) avec la volonté de faire de 2037 la première génération à grandir dans un environnement soutenant en continu les compétences psychosociales !



Après trois ans de mise en œuvre, et dans une année où la santé mentale est une grande cause nationale, où en est le déploiement des compétences psychosociales (CPS) ? Quels leviers restent à activer pour faire progresser cet enjeu ? Quelles difficultés subsistent, et quelles rencontres entre acteurs pourraient favoriser et renforcer ce déploiement ?

► Un webinaire pour mieux comprendre les enjeux

Pour les acteurs voulant mieux connaître les démarches de renforcement des compétences psycho-sociales et en cerner plus précisément les enjeux, un webinaire a lieu **le 30 septembre de 11h à 12h30 en visioconférence.**

👉 Pour s'inscrire et voir le déroulé du webinaire, c'est ici : <https://urlr.me/K9FUmn>

► Une rencontre francilienne sur les inégalités de déploiement des actions favorisant les compétences psychosociales des enfants et des adolescents

Promotion Santé Île-de-France, en partenariat avec la Préfecture de Région et l'ARS Île-de-France, organise une rencontre régionale **le 10 octobre 2025 de 13h30 à 17h**, à la Préfecture de Région (Paris 15^e) sur le déploiement des compétences psychosociales (*opérateurs, décideurs, COTER, Cités éducatives, intervenants en milieu scolaire et hors scolaire...*).

Les objectifs de cette rencontre sont de favoriser les rencontres et échanges entre acteurs franciliens engagés dans les CPS (opérateurs, décideurs, intervenants scolaire et extra-scolaire, Cités éducatives...), de réfléchir collectivement aux inégalités de mise en œuvre des programmes CPS en Île-de-France, et de produire, diffuser et utiliser des données probantes pour appuyer les actions mises en œuvre.

Pour les acteurs travaillant sur les enjeux des CPS, l'inscription est encore ouverte jusqu'au **vendredi 3 octobre**

👉 [Rencontre francilienne : Les inégalités de déploiement des actions favorisant les compétences psychosociales des enfants et des adolescents - 10 octobre 2025](#)



« Favoriser un climat scolaire serein et propice à l'apprentissage »

Ingrid Lukowski – Cité Éducative de Chanteloup-les-Vignes

► « La Cité Éducative de Chanteloup a été lancée en 2019, en même temps qu'un important projet d'urbanisme, la future cité Simone Veil. Ce qui est unique ici, c'est que tous les acteurs liés à l'éducation – animateurs, enseignants, ATSEM, parents, et services de la ville et associations – travaillent main dans la main. Cette collaboration permet de construire un environnement cohérent et solidaire pour les jeunes de 0 à 25 ans. Par exemple, dans la cité Champeau, lieu de préfiguration, la proximité physique entre professeurs et animateurs favorise l'échange et la construction de projets adaptés aux besoins des enfants.



Ce travail en commun est essentiel pour développer les compétences psycho-sociales des jeunes, notamment en renforçant leur capacité à communiquer, coopérer et gérer leurs émotions.

Un autre aspect très important de la Cité Éducative est l'implication forte des parents. Un collectif de 120 parents est associé aux réunions et aux décisions. Ils sont entre 3 et 8 présents selon les réunions et instances, ce qui permet de prendre en compte leurs attentes avec celles des professionnels.

Un des objectifs est l'amélioration du bien-être et du climat scolaire, avec différents types d'actions mises en place. Par ailleurs, une coordinatrice santé est intégrée dans l'équipe, veillant à ce que les actions ciblées sur le bien-être et la prévention soient mises en place à toutes les étapes de la vie des enfants.

La Cité propose aussi des ateliers numériques et des projets sur la discipline positive, la gestion des conflits ou encore la prévention des conduites à risque.

Ces dispositifs contribuent à renforcer l'estime de soi, la maîtrise de soi et la gestion des relations sociales, autant de compétences psycho-sociales clés pour favoriser un climat scolaire serein et propice à l'apprentissage.

Notre objectif est de toucher toutes les tranches d'âges, nous avons un référent numérique qui intervient dans le cadre de la Cité Éducative, puisqu'à terme, dans le projet d'urbanisme de la Cité Simone Veil, il y aura tout un étage consacré au numérique et au conseil municipal des enfants, et des jeunes.

Ce référent porte différents ateliers, auprès des parents, et des enfants, des ateliers touchent les enfants de chaque tranche d'âge, sur le temps scolaire, extrascolaire et périscolaire.

La particularité de Chanteloup est le suivi spécifique des lycéens, qui étudient dans des établissements extérieurs à la ville. Une référente dédiée les accompagne pour les aider dans leurs devoirs, leur orientation et propose même des stages de remobilisation éducative ainsi qu'un parcours AMBRE (pour ambition réussite) avec des ateliers estime de soi, gestion du stress, aisance à l'oral et ouverture culturelle avec du tutorat des lycéens par des étudiants.... En parallèle, des programmes de CPS comme [Free For Moberri](#) ou [Primavera](#) sont mis en œuvre pour travailler l'estime de soi et la prévention dès le plus jeune âge.

Il y a également tous les projets spécifiques de l'Education nationale comme le [projet Phare](#) avec leurs ambassadeurs.

L'objectif de la Cité Educative est d'améliorer la réussite et l'ambition des enfants et des jeunes, et tous ces projets autour des CPS permettent de mettre les enfants dans de meilleures conditions, de désamorcer les conflits et que ces enfants prennent davantage confiance en eux, pour leur bien-être et leurs conditions d'apprentissage. » ■

« Les compétences psycho-sociales sont socialement construites, et en lien étroit avec l'environnement scolaire »

Cintia Indarramendi – Maîtresse de conférences en science de l'éducation à l'université Paris 8 et sociologue de l'éducation

► « L'équipe ESCOL travaille depuis les années 1980 sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives et scolaires, parmi d'autres sujets. Dans ce cadre, j'intègre particulièrement une analyse des politiques et dispositifs mis en place pour réduire ces inégalités. À travers le travail que je mène sur les Cités Éducatives dans différents territoires, je constate que les compétences psychosociales (CPS) sont souvent au cœur d'une pluralité d'actions locales. Cela fait partie des dimensions que nous observons dans notre recherche. Je participe notamment à l'évaluation de plusieurs Cités Éducatives dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), où de nombreuses actions visent explicitement l'acquisition des CPS chez les élèves ou les jeunes. C'est à travers ce prisme que je découvre cette diversité d'initiatives, en lien avec ma réflexion principale : comment les CPS peuvent favoriser l'accès au savoir et à l'apprentissage, notamment pour les élèves issus de milieux défavorisés.

Les compétences psychosociales, même si elles sont aujourd'hui mieux identifiées et plus visibles dans les discours institutionnels, ne sont pas nouvelles à l'école. Elles font partie intégrante de sa mission depuis toujours, notamment via sa fonction de socialisation.

Si l'on prend l'exemple de l'école maternelle, de nombreux objectifs éducatifs relèvent clairement des CPS : apprendre à écouter l'autre, à respecter l'enseignant, à partager un jouet, à coopérer.

Il est donc important de ne pas penser les CPS comme un bloc séparé, un "satellite" détaché des apprentissages scolaires ou disciplinaires. **Bien au contraire, il s'agit de réfléchir à la manière dont ces compétences peuvent être intégrées, rendues visibles et construites dès le plus jeune âge, en articulation avec les apprentissages.**

Au collège, on observe que la non-acquisition des apprentissages scolaires peut générer des tensions dans le climat de l'établissement. Face à cela, beaucoup de dispositifs sont aujourd'hui mis en place dans une logique de remédiation, une fois que les problèmes sont installés. Or, nous travaillons à promouvoir une approche plus préventive, dès la petite enfance : comment permettre aux enfants d'acquérir ces compétences en amont ?

Il est essentiel de ne pas réduire les CPS à une problématique individuelle – comme si l'on "avait" ou "n'avait pas" ces compétences. Elles sont socialement construites, en lien étroit avec l'environnement social et scolaire. Cela implique aussi de questionner les pratiques institutionnelles : quelles sont les pratiques qui favorisent ou, au contraire, freinent l'acquisition de ces compétences ? Et comment peut-on transformer l'école pour qu'elle soit un véritable lieu de développement de ces compétences pour tous les élèves ?



Dans notre travail sur les Cités Éducatives, notamment dans le 93, nous constatons qu'une part importante des actions — environ un tiers — visent à renforcer la confiance en soi des élèves. Ces actions prennent des formes variées : ateliers artistiques, projets culturels, accompagnement à l'insertion professionnelle, etc.

La question de l'estime de soi est donc centrale, car elle est étroitement liée aux compétences psychosociales (CPS). Mais elle est souvent abordée comme une problématique individuelle : certains élèves auraient confiance en eux, d'autres non. **Or, cette confiance n'est pas innée ; elle est socialement construite.** Cela nous amène à

interroger les pratiques institutionnelles, notamment celles de l'école. Par exemple, les évaluations, lorsqu'elles sont perçues comme des sanctions, peuvent fragiliser la confiance des élèves. Il est essentiel de penser l'école comme un lieu qui peut soit soutenir, soit affaiblir cette construction de soi, en fonction des pratiques mises en place.

Il est également nécessaire de ne pas isoler les CPS des apprentissages scolaires. Trop souvent, on considère que les enfants doivent d'abord acquérir ces compétences pour ensuite pouvoir apprendre. Mais cela peut aussi fonctionner dans le sens inverse : ce sont les difficultés d'apprentissage qui peuvent générer des problèmes d'estime de soi ou de reconnaissance. Dans notre équipe, nous travaillons sur les causes du décrochage scolaire. Ce que nous observons, ce sont souvent des causes d'abord cognitives : un élève ne comprend pas ce qui se passe en classe, ce que ses camarades réussissent et pas lui, ce qui affecte directement sa confiance en lui.

Ainsi, les CPS ne doivent pas être considérées comme un prérequis, mais comme étant intimement liées à l'accès au savoir. Les apprentissages participent à la construction des CPS, tout comme les CPS peuvent faciliter les apprentissages.

Dans notre démarche d'évaluation qualitative des Cités Éducatives, nous ne cherchons pas uniquement à mesurer un impact, mais à accompagner les acteurs dans une réflexion sur leurs pratiques, pour améliorer les actions mises en place. Nous identifions toutefois plusieurs écueils. Le principal réside dans cette tendance à penser les CPS comme des compétences individuelles, déconnectées du contexte social et scolaire. Il est encore difficile pour l'institution scolaire de remettre en question ses propres pratiques comme étant parfois à l'origine des difficultés.



Les CPS sont souvent traitées à part, à travers des programmes spécifiques, alors qu'il faudrait les intégrer pleinement dans les pratiques quotidiennes de l'école.

Un autre frein concerne la formation des professionnels : enseignants et acteurs de terrain se sentent souvent insuffisamment outillés pour aborder ces questions, pour gérer des situations complexes et créer un climat propice à l'apprentissage.

À cela s'ajoute la question des inégalités sociales : les enfants issus de milieux défavorisés ont parfois besoin d'un appui plus fort pour développer ces dispositions, ce qui suppose des moyens supplémentaires, notamment en formation et en accompagnement.

Mais il existe aussi un risque majeur : dans les écoles des quartiers populaires, on multiplie les dispositifs et les intervenants extérieurs pour travailler sur les CPS, au point que cela empiète sur le temps scolaire. Dans des établissements plus favorisés, on intègre ces compétences dans les apprentissages, sans interrompre le déroulement des cours. Ce phénomène crée une forme d'école à deux vitesses : d'un côté, des écoles qui travaillent prioritairement sur les savoirs ; de l'autre, des écoles où les apprentissages sont mis entre parenthèses pour traiter d'autres problématiques. Cela risque de renforcer les inégalités de réussite, malgré les intentions louables de départ.

Il est donc crucial de penser les CPS en articulation avec les apprentissages, et non en substitution. L'école doit rester centrée sur la transmission des savoirs, tout en créant les conditions psychosociales favorables à cette transmission. » ■

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- ▶ Retrouvez [tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- ▶ Retrouvez [le dossier Santé Publique France sur les compétences psycho-sociales ici !](#)
- ▶ Retrouvez [le site ressource SIRENA-CPS !](#)

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)